

**MÉMOIRE**  
**DE LA COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LES LIEUX DE MÉMOIRE**  
**COMMUNS**  
**CONCERNANT**  
**LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC**

Le renouvellement de la Politique culturelle du Québec est un bien vaste chantier. Nous en sommes conscients. Toutefois, cette initiative nous interpelle sur un aspect particulier soit l'absence d'une politique québécoise de commémoration.

**LA COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LES LIEUX DE MÉMOIRE COMMUNS**

La Commission a été fondée en 1996 par les regrettés Marcel Masse et Henri Réthoré, grands acteurs de la relation, s'il en fut.

Elle est bicéphale en ce qu'elle a deux structures indépendantes, l'une au Québec et l'autre en France, mais qui collaborent dans la poursuite de notre mission.

Cette mission est d'être un acteur de la coopération franco-québécoise qui vise à mettre en valeur les lieux de mémoire qui témoignent d'une histoire commune et d'une culture partagée.

L'action de la Commission se fonde donc sur deux pôles complémentaires, soit:

- l'inventaire et la connaissance de ces lieux de mémoire;
- leur mise en valeur et leur partage par le plus large public.

L'approfondissement et le partage d'une mémoire commune prennent une signification renouvelée à l'heure de la mondialisation et des pressions vers l'uniformisation culturelle.

La mémoire contribue à façonner l'identité et propose des ancrages culturels qui constituent autant d'atouts pour mieux s'inscrire dans la modernité.

Qu'est-ce qu'un lieu de mémoire ?

- Un lieu physique (ex.: La Rochelle);
- Un personnage (ex. : Champlain);
- Un évènement (ex.: arrivée des Filles du Roy);
- Un élément de patrimoine immatériel (ex.: la chanson française).

Est-ce une mission tournée vers le passé, comme certains pourraient le penser ? Non, nous sommes d'avis qu'elle est fort moderne, car notre démarche procède de la maxime bien connue : pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient.

La Commission est d'abord une table de concertation. Dans toutes ses réalisations, elle s'associe avec ses nombreux partenaires, principalement, mais non exclusivement, la Fédération Histoire-Québec et ses sociétés membres, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et ses sociétés membres et l'Association Québec-France.

Elle est appuyée financièrement par le Ministère des relations internationales et de la francophonie du Québec et accessoirement par le Ministère de la culture et des communications du Québec et le Ministère des affaires étrangères de France.

## **LES RÉALISATIONS DE LA COMMISSION EN MATIÈRE DE COMMÉMORATION**

Nos réalisations dans le domaine de la commémoration sont nombreuses :

- 150<sup>e</sup> anniversaire de "*La Capricieuse*" (2005);
- 150<sup>e</sup> anniversaire du Consulat général de France à Québec (2009);
- 50<sup>e</sup> anniversaire de la Délégation générale du Québec en France (2011);
- 250<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Paris (2013);
- 350<sup>e</sup> anniversaire du départ et de l'arrivée en Nouvelle-France des Filles du Roy (2013);
- 50<sup>e</sup> anniversaire du décès d'Édith Piaf (2013);
- 25<sup>e</sup> anniversaire du décès de Félix Leclerc (2014);
- 475<sup>e</sup> anniversaire de l'Édit de Villers-Cotterêts (2014);
- 100<sup>e</sup> anniversaire de la Première Guerre Mondiale et la participation des Québécois (2014);
- 350<sup>e</sup> anniversaire du cheval canadien (2015);
- 400<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Récollets en Nouvelle-France (2015);
- 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée du Régiment Carignan-Salières (2015);
- 300<sup>e</sup> anniversaire du décès de Louis XIV (2015).

En 2016, nous avons incité le gouvernement fédéral à souligner que le recensement de cette année marque le 350<sup>e</sup> anniversaire du premier recensement tenu en Nouvelle-France en 1666.

En 2017, nous soulignerons trois événements : la visite du général de Gaulle, le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et le 400<sup>e</sup> de l'arrivée de Louis Hébert et Marie Rollet. Le gouvernement fédéral commémorera abondamment, mais seul, le 50<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Vimy.

Par contre, nous avons connu un échec dans notre volonté de souligner les cinquante ans du métro de Montréal. Alors que le métro a permis la réalisation d'un apport technologique important de la France et qu'aujourd'hui Bombardier construit en France des wagons de métro ou du RER, tout cela aurait permis de rappeler l'évolution de notre coopération technologique. Mais ces deux organismes ont refusé de collaborer.

## **L'ABSENCE D'UNE POLITIQUE DE COMMÉMORATION**

Ce qui nous amène à discuter de la commémoration et surtout de l'absence d'une politique officielle au gouvernement du Québec.

L'histoire a façonné chacun des États et les valeurs dont ils font la promotion. L'histoire n'est pas qu'une vision de l'esprit ou quelque chose d'abstrait. Elle est vivante et nous en voyons tous les jours des manifestations dans nos vies quotidiennes. Et l'État qui procède de la volonté du peuple, se doit de référer à cette histoire et surtout la faire connaître en commémorant les principaux événements, personnages ou lieux qui ont marqué la vie commune.

Force est de constater qu'au Québec, pas plus qu'au Canada d'ailleurs, il n'existe aucune politique officielle de commémoration. Bien sûr, on célèbre le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Quant au 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, on ne peut pas dire que l'histoire y a eu une place importante et nous craignons qu'en 2017, les fêtes de Montréal aillent dans le même sens. Ainsi, ce n'est pas par des spectacles de Céline Dion ou de Paul McCartney, malgré le respect que nous pouvons avoir pour ces artistes ainsi que leur puissance pour attirer des foules, que nous célébrons notre histoire et nos valeurs communes.

Non seulement tout est à refaire à chaque fois, mais nous devons convaincre l'État de l'importance de telle ou telle commémoration. Nous ne prendrons que deux exemples.

En 2013, nous avons célébré le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée en Nouvelle-France de la première cohorte des Filles du Roy. Cet événement avait son importance lorsque l'on sait que ces filles sont devenues les Mères d'une nation, la nôtre. De plus, c'était sans doute l'une des premières fois que l'on mettait en vedette des femmes simples qui sont devenues mères de famille et ont travaillé au développement de notre pays dans ses premières années. Traditionnellement, on mettait en vedette des femmes qui avaient eu une vocation religieuse ou hospitalière: Jeanne Mance, Marie de l'Incarnation, Marguerite d'Youville, etc...

Il en a fallu du temps au Ministère de la culture pour s'apercevoir de l'importance historique de l'événement. La Commission et la Société d'histoire des Filles du Roy travaillaient depuis au moins 2010 à la préparation de la commémoration. Or, ce n'est qu'en février 2013, que le Ministère a confirmé son aide financière, ne laissant que quatre mois aux bénévoles pour préparer adéquatement l'événement et forçant l'abandon de projets que nous n'avions plus le temps de réaliser. De son côté, la ministre de l'époque, Mme Agnès Maltais, a donné suite à la demande formulée depuis longtemps d'inscrire les Filles du Roy comme personnages historiques, le jour de leur arrivée à Québec en août 2013. Tout cela donnait un petit air d'improvisation, qui est souvent caractéristique de l'attitude du gouvernement du Québec en ces matières.

En 2017, nous commémorerons le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement en Nouvelle-France de Louis Hébert, son épouse Marie Rollet et leurs trois enfants. Cet événement n'est pas banal. Il s'agit de la première famille française installée en Nouvelle-France. Louis Hébert est le premier agriculteur canadien. Apothicaire de profession, il a envoyé en France de nombreuses plantes alors inconnues là-bas, permettant ainsi un développement important des connaissances scientifiques de l'époque. Le rôle de Marie Rollet comme éducatrice est significatif. Le couple mérite aussi notre admiration comme symbole d'amitié avec les peuples des Premières Nations. Enfin, en 1800, même si peu de descendants portent encore le patronyme d'Hébert, ceux-ci sont au 10<sup>e</sup> rang en nombre des familles québécoises.

En 1917, on leur a érigé un monument et frappé une médaille. Cent ans plus tard, Louis Hébert et Marie Rollet sont inconnus au bataillon à l'ouest de l'Outaouais, notamment chez Postes Canada ou la Monnaie Royale Canadienne. Au Québec, la question n'intéresse même pas le Ministère de la culture. Ainsi, notre demande de désigner l'année 2017, Année Louis-Hébert et Marie-Rollet n'a même pas reçu d'accusé réception près de deux ans après notre lettre en ce sens. Quant à la Ville de Québec, elle nous assure que l'évènement ne sera pas oublié le 3 juillet 2017, lors de la Fête de la ville de Québec.

Aussi, à l'heure où ces lignes sont écrites, les activités de l'Année Louis-Hébert-Marie-Rollet seront le produit d'initiatives individuelles où l'État sera quasiment absent. Une honte !

Il est grand temps que le Québec se dote d'une politique officielle de commémoration, définissant les éléments à commémorer, la façon de le faire et de doter le tout des moyens matériels et financiers requis. D'autres pays, notamment la France, possèdent une telle politique.

En sachant à l'avance les intentions de l'État, les nombreux bénévoles impliqués dans ces commémorations pourront se préparer adéquatement et les fêtes n'en auront que plus de lustre.

Nous souhaitons donc la fin de l'improvisation en ces matières qui sont d'une grande importance pour un peuple qui désire se caractériser par sa différence sur le continent nord-américain.

**DENIS RACINE, coprésident**

8 août 2016.